

Performance des grands groupes bancaires français au 30 septembre 2018

Remarque liminaire : Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels et des slides investisseurs publiés, les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole) et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

Chiffres clés au 30 septembre 2018

Indicateurs clés pour les 4 grands groupes bancaires français au 30/09/2018

Des résultats et des revenus résilients

PRODUIT NET BANCAIRE

30/09/2017	30/09/2018
92,1 Mds €	94,5 Mds €

+ 2,6 %

Coefficient d'exploitation
moyen stable

→ 69%

RESULTAT NET

30/09/2017	30/09/2018
17,2 Mds €	17 Mds €

- 1 %

Bonne maîtrise des risques
Coût du risque en baisse

↓ -9%

Des bilans solides

RATIO DE CET 1

31/12/2017	30/09/2018
13,3%	13,1%

RESERVES DE LIQUIDITE SOLIDES

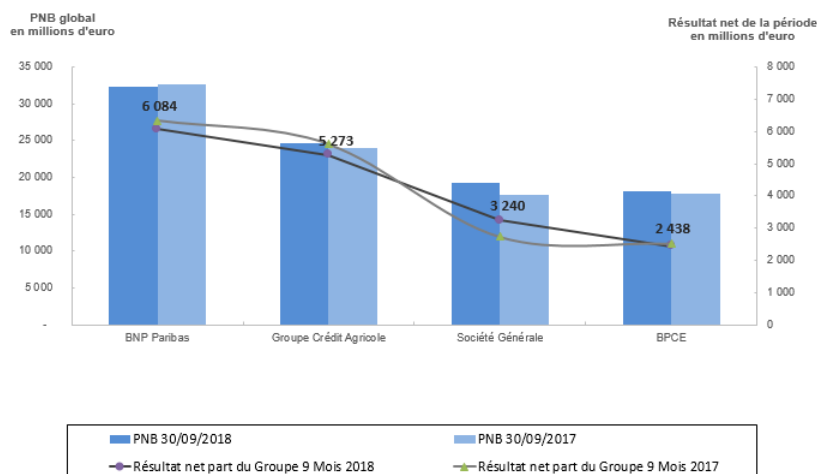
31/12/2017	30/09/2018
921 Mds €	963 Mds €

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2018

Les niveaux cumulés des revenus (94,5 milliards d'euro) et des résultats nets (17 milliards d'euro) dégagés par les quatre principaux groupes bancaires français au 30 septembre confirment la solidité du modèle de banque universelle diversifié et l'efficacité des plans de transformation.

La pertinence de ce modèle de banque universelle de proximité, associé à une forte solidité financière, représentent les principaux atouts que les banques mettent en avant pour tirer parti d'un environnement toujours incertain.

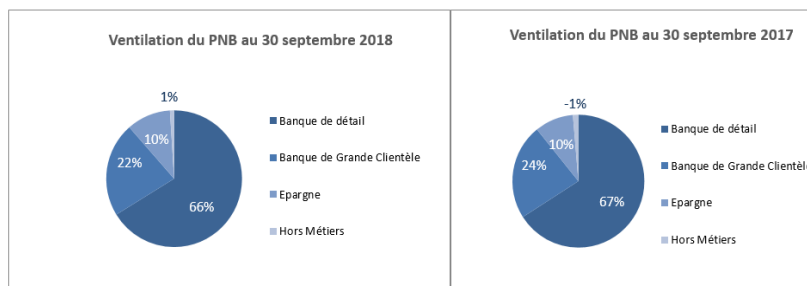
Produits Nets Bancaires et Résultats Nets au 30/09/2018



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2018

Répartition des revenus par activités

Dans un contexte de croissance économique en Europe qui reste contrasté, avec des marchés de capitaux, notamment de taux d'intérêt, peu favorables, le dynamisme commercial reste fort dans tous les métiers grâce aux ventes croisées et à la conquête de nouveaux clients par les banques de proximité.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2018

Éléments non-opérationnels et non récurrents

Les éléments spécifiques sont peu nombreux et ont eu un effet limité sur le produit net bancaire.

Si les comptes du groupe Crédit Agricole enregistrent essentiellement l'ajustement du montant du badwill (+74 millions d'euro) constaté lors de l'acquisition des trois caisses d'épargne italiennes en 2017, ceux du groupe BNP Paribas intègrent des plus-values de cession d'un immeuble (+101 millions d'euro) et d'une participation de 30,3% dans la First Hawaiian Bank (+286 millions d'euro).

Rappelons qu'en application de la norme IFRS 9 en vigueur depuis le 1er janvier 2018, la variation de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre n'est plus comptabilisée en résultat mais en capitaux propres.

Une forte résilience de la banque de détail dans un environnement contraignant

Malgré l'environnement persistant de taux bas et un effet de comparaison défavorable lié au montant des produits perçus en 2017 (renégociations sur les crédits immobiliers), la banque de détail affiche une performance résiliente et augmente ses revenus à 62,6 milliards d'euro (soit +1,2% sur la période).

Dans un contexte de transformation des réseaux, la croissance des volumes de crédits, combinée à celle des commissions, compensent la baisse des marges sur les crédits immobiliers.

Tous les groupes détaillent les principales actions mises en œuvre pour gagner de nouvelles parts de marché.

Ainsi, tout en communiquant sur le cap des 400 000 clients franchi par Hello Bank!, le groupe BNP Paribas fait état de l'accord commercial signé avec Uber et de la nouvelle offre d'assurance dommages dans le cadre d'un partenariat entre Cardif et Matmut (75 000

contrats vendus au 30 septembre 2018) dont l'objectif est de multiplier par trois les ventes de contrats d'assurance dommages à horizon 2020.

Le groupe Crédit Agricole met l'accent sur le succès commercial d'EKO, offre d'entrée de gamme commune à toutes les caisses régionales, qui a permis d'attirer de nouveaux prospects et près de 64 000 nouveaux clients depuis son lancement en décembre 2017.

Le groupe Société Générale, tout en mettant en avant le positionnement de sa banque de détail sur la clientèle patrimoniale avec un nombre de clients en hausse, continue de renforcer son modèle d'expertise et de proximité sur la clientèle professionnelle, avec l'ouverture de trois nouveaux Espaces Pro sur le seul 3ème trimestre.

Enfin, outre l'annonce du nouvel accord de 700 millions d'euro de prêts à destination des PME conclu avec le Fonds Européen d'Investissement, le groupe BPCE présente sa décision de concentrer les investissements dans le digital sur les solutions développées pour les réseaux Banques Populaires et Caisses d'Epargne, et explique ainsi sa décision de ne pas lancer une offre purement digitale en France via Fidor.

Dans la continuité des trimestres précédents, l'activité commerciale se traduit par des encours de crédit en hausse de 4,8% avec une croissance soutenue des crédits aux particuliers et aux entreprises, et une progression des dépôts (+4%), tirée notamment par la forte croissance des dépôts à vue.

Dans les réseaux internationaux, le groupe Crédit Agricole communique à la fois sur le succès de la fusion juridique des trois caisses d'épargne italiennes avec CA Italia et la conquête de 30 000 nouveaux clients en Italie sur 9 mois, et sur le renforcement de son partenariat en assurance dommages avec la banque portugaise Novo Banco à travers la signature, en octobre, d'un protocole d'accord en vue d'augmenter sa participation à 75% dans la filiale commune GNB Seguros, pour distribuer des contrats à l'international en dehors du groupe Crédit Agricole.

De son côté, le groupe BNP Paribas poursuit le développement des nouveaux usages digitaux avec le lancement en Italie (BNL Bianca) d'offres packagées pour les PME et les particuliers combinant compte bancaire, paiement des péages, location de véhicules ainsi que de nombreux services liés à la mobilité, grâce à un partenariat entre Telepass (opérateur du télépéage en Italie) et Arval. Le groupe déploie également la signature électronique en Pologne, en Turquie et au Maroc pour certaines opérations de trade finance et les souscriptions de crédits à la consommation.

Enfin, le groupe Société Générale, tout en en mettant en avant le bon dynamisme commercial de son réseau dans toutes les géographies, notamment sur le segment des particuliers, annonce la signature d'un accord en date du 5 novembre portant sur la cession à Bank Millennium d'Euro Bank en Pologne. Cette transaction interviendra dans les prochains mois, sous réserve de l'obtention des autorisations des autorités bancaires et de la concurrence compétentes.

Une baisse des revenus dans la banque de grande clientèle

Dans un contexte de conditions de marché en Europe moins favorables qu'en 2017, les revenus générés par la banque de grande clientèle reculent de 3,1%, pour s'établir à 21,4 milliards d'euro.

Malgré un rebond de l'activité commerciale sur les Taux observé sur le 3ème trimestre dans un contexte où la demande client s'est accrue, la faible liquidité sur le marché du Crédit en Europe pendant l'été a pénalisé les activités Taux, Crédit, Changes et Matières Premières, notamment par rapport à une base très élevée sur les neuf premiers mois de 2017 qui avaient enregistré de forts volumes.

Le métier Actions et Prime Services enregistre une performance solide, avec des stratégies différentes selon les établissements.

En effet, si l'activité du groupe BNP Paribas est tirée par la reprise des volumes de clientèle sur les dérivés d'actions et le bon développement du prime brokerage, le groupe Société Générale tire profit de la bonne performance réalisée aux Etats-Unis et sur celle des produits structurés. De son côté, Natixis met en avant la bonne dynamique des dérivés actions, notamment en France, contrebalançant ainsi des conditions de marché peu favorables en Asie.

L'activité des métiers de financement est globalement stable sur la période, avec des performances plus ou moins marquées selon les groupes.

Dans les groupes Crédit Agricole, BPCE (Natixis) et Société Générale, les activités de financement bénéficient d'une forte production, notamment sur les segments des télécoms (Crédit Agricole), de l'énergie et des ressources naturelles (BPCE) et de l'aéronautique, du transport maritime et de l'immobilier (Société Générale).

Bien que le groupe BNP Paribas enregistre une diminution du nombre d'opérations significatives en Europe lié à un report d'introductions en bourse, il réalise de bonnes performances dans la zone Amériques et en Asie-Pacifique. Le groupe poursuit par ailleurs la mise en œuvre de la transformation digitale avec Centric, plateforme digitale pour les entreprises, qui compte ainsi plus de 9 400 clients au 30 septembre 2018.

Le métier Titres enregistre une bonne performance dans l'ensemble des groupes. Si le groupe Société Générale met en avant la progression de ses actifs en conservation, le groupe BNP Paribas communique sur l'acquisition de l'activité de banque dépositaire de Banco BPM.

Enfin, le groupe Crédit Agricole annonce que dans le cadre du règlement du litige avec l'OFAC, les autorités américaines ont décidé le 19 octobre 2018 d'abandonner les poursuites pénales qui avaient été différées pour trois ans selon les accords conclus avec CACIB. Le groupe précise que les autorités ont reconnu que CACIB s'était bien acquitté de l'ensemble des obligations qui lui étaient fixées par ces accords, lesquels sont désormais parvenus à leur terme.

Une progression notable les métiers de l'épargne

A 9,9 milliards d'euro, les revenus des métiers de l'épargne confirment la tendance observée depuis quelques trimestres et s'inscrivent en progression de 10,3% sur la période.

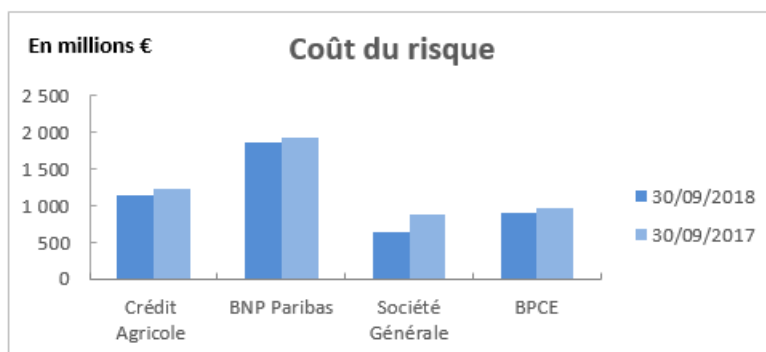
Alors que les groupes Société Générale et Crédit Agricole rappellent les acquisitions réalisées sur les 2 premiers trimestres (acquisition d'EMC de Commerzbank par la Société Générale et de la banque privée italienne Banca Leonardo par le Crédit Agricole), les groupes BNP Paribas et BPCE annoncent de nouvelles opérations de croissance externe.

Ainsi, le groupe BNP Paribas fait état de la finalisation de l'achat des activités d'ABN Amro au Luxembourg pour renforcer son positionnement sur la clientèle des grands entrepreneurs.

De son côté, Natixis annonce l'acquisition de Massena Partners, société de gestion et de conseil en investissement qui gère 2,3 milliards d'euro pour le compte de groupes familiaux français. Natixis précise que l'expertise de cette société en private equity et en club deal immobilier viendra enrichir l'offre de Natixis Wealth Management.

Un coût du risque en amélioration significative

Au 30 septembre 2018, l'analyse des évolutions du coût du risque traduit une baisse généralisée plus ou moins marquée selon les établissements : BNP Paribas (-3%), Crédit Agricole (-6%), BPCE (-7%) et Société Générale (-27%).



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2018

Le groupe Société Générale met l'accent sur une politique sélective en matière d'origination dans un environnement économique favorable, et sur des reprises de provisions en République Tchèque et en Roumanie.

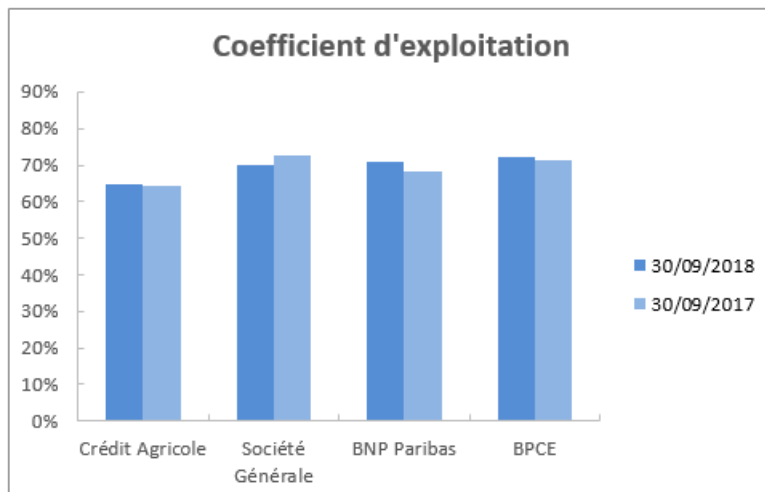
Il convient néanmoins de noter que sur le seul 3ème trimestre, une dotation additionnelle de 136 millions d'euro a été enregistrée en frais généraux, conformément à la norme IFRS 9, portant le solde de la provision pour litiges à 1,58 milliard d'euro. Le groupe précise qu'il met fin ce trimestre aux impacts financiers des grands litiges avec les autorités américaines relatifs à la période pré-crise financière, et que le coût financier attendu du règlement futur du « Dossier Sanctions Américaines » est intégralement couvert par la provision allouée au sein de la provision pour litiges.

Malgré un effet de base défavorable lié à des reprises de provisions collectives en 2017 dans la banque de grande clientèle et les caisses régionales, le groupe Crédit Agricole présente une amélioration globale de son coût du risque qu'il attribue à une meilleure qualité de son portefeuille de crédit en Italie.

En baisse grâce à une politique des risques conservatrice, le coût du risque reste à un niveau bas, dans le groupe BPCE. Enfin, dans le groupe BNP Paribas, le coût du risque s'améliore, grâce notamment à la bonne maîtrise du risque à l'origination.

Une rentabilité moyenne stabilisée

Au 30 septembre 2018, le coefficient d'exploitation moyen est stable par rapport à la même période en 2017, malgré des tendances contrastées selon les établissements. Si le groupe Société Générale améliore sa rentabilité opérationnelle, celle-ci se dégrade légèrement dans les trois autres groupes.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2018

Pour compenser l'évolution des frais de gestion liée à la transformation digitale de ses métiers, le groupe Société Générale a, conformément à son plan de transformation, fermé 75 agences sur 9 mois, dont 25 agences sur le seul 3ème trimestre.

De son côté, le groupe BNP Paribas attribue la hausse de ses frais de gestion à la fois aux coûts de transformation des métiers spécialisés de la banque de détail et à l'impact exceptionnel des coûts de restructuration des acquisitions récentes (LaSer, Bank BGZ, DAB Bank et GE LLD).

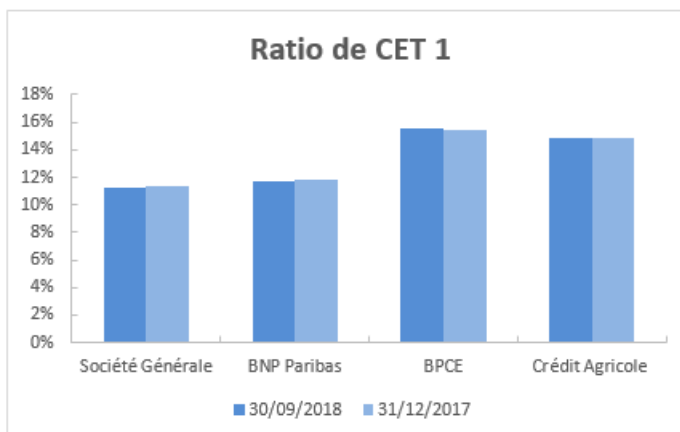
Dans les groupes Crédit Agricole et BPCE, la rentabilité se dégrade légèrement en raison des investissements dans la transformation digitale et le développement des relais de croissance dans la banque de détail.

Des fonds propres solides

Au-delà des ratios de solvabilité, les résultats des stress tests de l'EBA (Autorité Bancaire Européenne), publiés le 2 novembre dernier, démontrent la solidité de la situation financière des banques françaises. Les résultats des tests de résistance traduisent ainsi la capacité des groupes français à faire face à un scénario de stress majeur, avec des hypothèses particulièrement sévères d'évolutions des conditions économiques et de marché.

Dans ce cadre, les groupes Crédit Agricole et BPCE communiquent sur le ratio CET 1 fully loaded en scénario adverse qui ressort respectivement à 10,2% et 10,7%. Les 2 groupes précisent que ces niveaux de ratios restent au-dessus du SREP (P2R) sans jamais être soumis à des restrictions de distribution.

Indépendamment des résultats des stress tests, les quatre groupes affichent un ratio de CET 1 moyen de 13,3% au 30 septembre 2018, ce niveau permettant de les situer parmi les plus élevées des banques européennes comparables.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2018

Tous les groupes préparent la mise en place dans de bonnes conditions des mécanismes

de TLAC (Total Loss Absorbing Capacity) et MREL (Minimum Requirement of Eligible Liabilities). Les groupes Crédit Agricole, BPCE et Société Générale ont communiqué sur les ratios TLAC et MREL sur la base des données au 30 septembre 2018.

Ainsi, en présentant un ratio TLAC estimé à 22,8% des RWA et 6,9% de l'exposition levier, le groupe Société Générale souligne qu'il présente déjà un niveau de ratio supérieur aux exigences du FSB pour 2019. Au 30 septembre 2018, le groupe est aussi au-dessus de ses exigences MREL qui sont de 8% du TLOF (Total Liabilities and Own Funds).

Le groupe Crédit Agricole présente un ratio TLAC à 21,2% au 30 septembre 2018, hors dette senior préférée éligible, respectant ainsi l'exigence minimale de 19,5%, en 2019 sans prendre en compte la dette senior préférée, qui serait éligible à hauteur de 2,5% selon le calcul réglementaire. Le ratio MREL a été estimé à 13% au 30 septembre 2018.

La capacité totale d'absorption des pertes du groupe BPCE est estimée à 22,4% au 30 septembre 2018 atteignant ainsi l'objectif fixé dans le plan stratégique TEC 2020 d'un niveau supérieur à 21,5% à début 2019.

Enfin, tous les établissements présentent également leur ratio de levier Bâle 3, bien supérieur au minimum réglementaire de 3% :

Ratio de levier (%)	30.09.2018	31.12.2017
Société Générale	4,1%	4,3%
BNP Paribas	4,0%	4,6%
BPCE	5,1%	5,1%
Crédit Agricole	5,4%	5,6%

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 septembre 2018

Une gestion solide de la liquidité

Dans la continuité des trimestres précédents, tous les groupes communiquent sur leurs réserves de liquidité.

Avec un total de 963 milliards d'euro de réserves de liquidité (+42 milliards d'euro par rapport au 31 décembre 2017), le besoin de refinancement court terme est totalement couvert.

Le groupe BNP Paribas souligne disposer de plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché. Le groupe Crédit Agricole précise que son bilan cash fait apparaître un excédent de ressources stables par rapport aux emplois stables de 111 milliards d'euro, excédent qui finance totalement le portefeuille de titres HQLA (High Quality Liquid Assets) généré par l'exigence LCR.

Enfin, tous les groupes communiquent sur leurs niveaux de ratios LCR (Liquidity Coverage Ratio) :

- Crédit Agricole : 134%
- Société Générale : 131%
- BNP Paribas : 110%
- BPCE : > 110%

Une mise en œuvre active des plans stratégiques

Dans la ligne de leurs plans stratégiques, tous les groupes bénéficient de leur modèle économique stable, diversifié et rentable pour soutenir une croissance organique dans tous leurs métiers, grâce aux synergies entre les métiers spécialisés et les réseaux de distribution, et maintenir un haut niveau d'efficacité opérationnelle tout en dégagant des marges de manœuvre pour leurs investissements de développement.

Ainsi, si le groupe BNP Paribas met activement en œuvre son plan 2020 de transformation digitale et d'efficacité opérationnelle et souligne que celui-ci lui a déjà permis de générer plus d'un milliard d'euro d'économies de coûts (1,03 milliards d'euro) depuis le lancement du programme début 2017 (dont 173 millions d'euro sur le seul 3ème trimestre), le groupe Crédit Agricole continue d'accroître le taux d'équipement de ses clients en banque et assurances, notamment l'assurance dommages.

De son côté, le groupe Société Générale a réalisé plusieurs opérations stratégiques en ligne avec l'exécution de plan « Transform to Grow » contribuant au recentrage de son business model autour de ses franchises cœur, comme en témoigne l'annonce de la signature de l'accord de cession d'Euro Bank (Pologne).

Le groupe BPCE annonce, quant à lui, le projet d'acquisition par BPCE SA des métiers Affacturage, Cautions & garanties, Crédit-bail, Crédit à la consommation et Titres et le projet de cession des participations bancaires en Afrique. Ces projets, ainsi que celui d'intégration des activités et des expertises du Crédit Foncier au sein du groupe présenté au 2nd trimestre, visent à la fois à renforcer le modèle de banque universelle du groupe et à mieux répondre aux besoins des clients et à leurs nouveaux usages.

Enfin, Natixis reconferme ne pas envisager une OPA sur Ingénico et réitère ses ambitions stratégiques et financières avec un potentiel investissement allant jusqu'à 2,5 milliards d'euro sur la période 2018-2020 portant essentiellement sur les métiers de gestion d'actifs et de fortune.

Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 30 septembre 2018 : BNP Paribas, Société Générale, BPCE et Crédit Agricole.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 30 octobre 2018 : BNP Paribas
- 7 novembre 2018 : Crédit Agricole
- 8 novembre 2018 : Société Générale et BPCE / Natixis

Contact :

[Fabrice Odent](#)

Associé

Responsable du Département Services financiers

kpmg.fr/mediasocial



Vos données personnelles sont traitées par KPMG SA, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG SA, et dans certains cas à ses partenaires et ses sous-traitants.

Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées.

Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en contactant le délégué à la protection des données à l'adresse : fr-privacy@kpmg.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communication sur ce sujet, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).

Pour ne plus recevoir **aucune** communication de KPMG, merci de bien vouloir cliquer ici.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International